Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 8 (1894)

Rubrik: Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Le 25 mai 1894 les membres de Neuchâtel de la Société d'héraldique ont eu une séance dans laquelle l'installation de l'exposition d'Yverdon a été discutée, ainsi que la participation à l'exposition nationale de Genève en 1896.

M. Jean de Pury, fait don à la société, au nom de sa famille, du splendide ouvrage tiré à un nombre restreint d'exemplaires qui vient de paraître et dont il est l'auteur: La famille de Pury, tableaux généalogiques précédés d'une notice historique 1893.

M. Jean Grellet expose un arbre généalogique dont il est l'auteur. D'autres membres font diverses communications. Plusieurs ex-libris, dessins et cachets circulent et intéressent vivement l'assemblée.

Il est en outre fait lecture de l'intéressante étude sur la « Fontaine héraldique » travail de M. Charles-Auguste Bugnion de Lausanne qui a été dès lors publié dans les Archives.

Le 18 juin écoulé eût lieu chez notre très regretté secrétaire Maurice Tripet le dernier Comité où il lui fut donné d'assister et dans lequel pressentant l'aggravation de sa maladie, il annonça au Comité vouloir se décharger de la continuation des Archives à partir du 1er janvier.

La biographie de cet ami au cœur chaud et dévoué paraissant inextenso dans ce journal, nous n'avons pas à y revenir ici.

Le 18 août dernier, le Comité se réunissait à l'Hôtel-de-Ville à Yverdon et prenait les mesures que nécessitaient les circonstances pour la continuation des Archives héraldiques, organe de la société. La participation de notre société à l'exposition cantonale Vaudoise d'Yverdon du 13 juillet au 30 septembre ayant fait l'objet d'un article spécial, nous nous bornerons à mentionner ici la réussite complète de cette modeste exposition.

La fixation de l'Assemblée générale réglementaire est décidée pour le mois d'Octobre et il est laissé au bureau le soin d'en fixer la date ainsi que des préparatifs à faire en vue de notre réunion en même temps que celle de la Société Suisse de Numismatique qui a fait des ouvertures dans ce sens.

C'est le samedi 20 octobre qu'ent lieu à l'hôtel du Peyrou à Neuchâtel la 3^{mo} Assemblée générale, sous la présidence de M. Jean Grellet. M. Samuel de Perregaux est appelé à remplir par intérim les fonctions de secrétaire, treize membres sont présents et une vingtaine de membres de la Société Suisse de Numismatique assistent à la séance des travaux et participent au banquet.

M. le président communique à l'Assemblée une dépêche du Herold de Berlin qui envoie ses meilleurs vœux pour la bonne réussite de la réunion; puis l'assemblée se lève en signe de deuil et pour honorer la mémoire de MM. le D'et professeur Alexandre Daguet, membre honoraire, le baron de Breugel-Douglas, membre correspondant, et Maurice Tripet secrétaire-archiviste et membre fondateur de la société, tous trois décédés depuis la dernière réunion.

Les comptes du trésorier M. James de Dardel présentant un solde en caisse de fr. 813,66 sont acceptés à l'unanimité sur le préavis de Messieurs les vérificateurs de comptes.

M. le président annonce que la « Bibliographie héraldique Suisse » est achevée, qu'il ne reste plus qu'à établir le répertoire par noms d'auteurs; le manuscrit sera remis sous peu à l'impression. Ce volume contiendra des données sur 800 écrits environ.

L'Assemblée se prononce à l'unanimité en faveur de la continuation des Archives héraldiques. Il sera institué une commission de rédaction qui cherchera à entrer le plus possible dans le cadre préparé, tout en cherchant à apporter toutes les améliorations dont est susceptible le journal. Le texte du journal sera plus serré de façon à augmenter la matière de chaque numéro et la commission qui est nommée au cours de la séance s'assurera du concours de collaborateurs assidus, tout en cherchant à augmenter en même temps le nombre des abonnés. Le prix d'abonnement sera comme par le passé de cinq francs.

La cotisation annuelle de membre de la société est maintenue à la somme de fr. 15.

Malgré le désir des membres habitant Neuchâtel, l'assemblée décide de conserver dans cette ville le siège de la société pour une nouvelle période triennale.

Les anciens membres du Comité sont tous réelus; MM. Max Diacon, préposé aux archives de l'Etat et Jules Colin héraldiste remplacent M. Maurice Tripet décédé et M. F. de Bosset que son domicile à la campagne empêche d'accepter une réélection.

La séance administrative étant terminée, l'on passe à la séance des travaux qui a lieu en commun avec la Société Suisse de Numismatique.

M. Jean de Pury ouvre les feux par une biographie émue et très complète de notre regretté secrétaire Maurice Tripet, destinée à paraître dans le journal fondé par lui.

M. Adolphe Gautier entretient l'assemblée du nouvel armorial historique genevois qu'il prépare avec M. Aymon Galiffe et qui contiendra plus de 800 armoiries de familles genevoises depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de l'ancienne république de Genève 31 décembre 1792. Il fait circuler quelques-unes de ces superbes planches. Cet

ouvrage contiendra un catalogue destiné à faciliter les recherches et à éviter l'encombrement des planches. Les savants attendent avec impatience cette édition.

M. Bron de Genève, membre de la Société de Numismatique, lit un travail très intéressant et circonstancié sur le drapeau des Cent-Suisses faussement représenté la plupart du temps et qu'il a pu reconstituer après de patientes recherches. Il fait circuler à l'appui 7 planches coloriées.

M. Jaques Mayor présente une fort curieuse chronique de la famille de Lerber de Soleure puis de Berne, sur parchemin, ornée de nombreux blasons. Un membre de cette famille y figure avec les armoiries de ses 6 femmes — une curiosité généalogique que l'on ne rencontre guère que dans la vie d'Henry VIII d'Angleterre.

M. Jules Colin fait l'histoire de la Croix dans l'Héraldique et parle des différentes espèces de croix, qui au nombre de 70 environ, se rencontrent dans le blason; il est souvent difficile de se retrouver au milieu de leurs nombreuses variantes.

M. Jean Grellet communique encore une remarquable étude sur la vitalité de l'art héraldique. Le blason est-il une science finie, ou bien a-t-il encore un avenir? M. Grellet prouve que cette science n'est pas prête à disparaître, car on la pratique de plus en plus, et même dans les pays où l'on s'attend le moins à rencontrer des armoiries.

Puis M. Grellet termine cette séance si nourrie par une petite démonstration pratique du développement des armoiries écartelées; charmante petite conférence qui a été la bienvenue.

La séance levée à 6 ½ heures est suivie d'un gai souper de plus de 30 couverts au Cercle du Musée. Les membres des sociétés d'Héraldique et de Numismatique profitent de ces instants pour faire plus ample connaissance ou retrouver de vieux amis. C'est ainsi que se terminèrent les troisièmes assises plénières de notre Société.

— Dans sa séance du 28 novembre le Comité s'est constitué comme suit: Président: M. Jean Grellet; Vice-président: M. Ad. Gautier; Secrétaires: MM. Jean de Pury et Max Diacon; Caissier: M. Samuel de Perregaux; Caissier-adjoint: M. Jules Colin. Le Comité.

Drapeau aux armes de Lutry.

(Avec planche)

Les archives de la commune de Lutry (canton de Vaud) possèdent une ancienne bannière, mesurant 2^m de hauteur sur 1^m65 de largeur. Elle est en soie, écartelée au 1 et 4 rouge, au 2 et 3 blanc. Les deux faces sont identiques et portent, peintes au centre, les armes de Lutry: coupé de gueules et d'argent. L'écu, de la forme dite « écu français » est en-